

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames . . . . .	30
Faits divers . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
20 Novembre 1875.

Chronique générale.

Tous les députés sont arrivés à Versailles pour assister à la réunion des bureaux qui ont nommé la commission chargée de l'examen du projet de loi sur la presse. Dans le 44<sup>e</sup> bureau, où se trouvait M. Buffet, la discussion a été fort vive entre M. de Pressensé et le vice-président du conseil des ministres. Dans le 5<sup>e</sup> bureau, M. Dufaure a défendu sa réputation de républicain, compromise par quelques attaques de M. Bocher.

On a distribué des amendements à la loi électorale de MM. Robert, Belcastel, de Plouc, Barthe, de Vinols, Marck, Testelin, Margaine et de Saisy. Ils visent principalement l'article 44.

Ont été élus membres de la commission de la presse : 1<sup>er</sup> bureau, M. Bathie ; 2<sup>e</sup>, M. Bertauld ; 3<sup>e</sup>, M. Corne ; 4<sup>e</sup>, M. Laboulaye ; 5<sup>e</sup>, M. Beaussire ; 6<sup>e</sup>, M. Cazot ; 7<sup>e</sup>, M. Adnet ; 8<sup>e</sup>, M. Pelletan ; 9<sup>e</sup>, M. Peyramont ; 10<sup>e</sup>, M. Parent ; 11<sup>e</sup>, M. Dupont ; 12<sup>e</sup>, M. Mazeau ; 13<sup>e</sup>, M. J. Favre ; 14<sup>e</sup>, M. A. Grévy ; 15<sup>e</sup>, M. Jules Ferry.

La commission se compose donc de onze membres de divers groupes de la gauche et de quatre membres du centre droit. Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> sont hostiles au projet ; seuls les 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> lui sont favorables. Dans le 5<sup>e</sup> bureau, M. Dufaure a défendu vivement son projet, cependant il a été battu. Il a expliqué l'économie qu'il y avait à soumettre les délits de droits commun aux tribunaux correctionnels et les délits politiques d'opinion aux cours d'assises.

Il est probable, vu la composition de la commission, que le projet est repoussé d'avance et qu'il devra être foncièrement modifié. Les députés des départements contre qui l'état de siège est spécialement maintenu se sont surtout déclarés contre le projet.

Le bruit court que M. Dufaure est piqué au vif de son échec dans les bureaux, et qu'il pourrait poser la question de portefeuille.

Dans les bureaux, la droite a vivement critiqué le projet, qui n'est qu'un nouveau moyen de maintenir et d'aggraver l'état de siège.

Dans le 44<sup>e</sup> bureau, M. Buffet s'est défendu d'avoir inspiré le projet de M. Dufaure ; il a dit que le projet était bien l'expression du cabinet en général, mais qu'il était l'œuvre personnelle de M. Dufaure ; que ce projet n'était pas un projet d'expédient, mais un projet d'urgence.

Dans le 5<sup>e</sup>, le duc Decazes a critiqué l'article 5 du projet relatif aux attaques contre les souverains étrangers.

Dans le 9<sup>e</sup>, M. de Chareyron a dit qu'il n'y avait eu de véritable liberté que sous la Restauration, qui a été la gloire du siècle, et qu'au temps actuel l'état de siège peut seul être opposé à la force matérielle et aux idées démagogiques.

L'Assemblée paraît embarrassée d'occuper ses dernières séances. Après un jour de congé, elle s'est composé un menu de petits projets de loi et de pétitions qui suffiront à peine à remplir quelques heures. Le même embarras reparaitra après la troisième délibération de la loi électorale.

Pour venir en aide à l'Assemblée et lui donner le moyen de faire une fin convenable, nous lui rappellerons qu'en réponse à un discours de M. Jules Favre elle a voté, dans la séance du 22 janvier, la mise à l'ordre du jour de la discussion sur les rapports de la commission chargée d'examiner les actes du gouvernement de la défense nationale.

L'Assemblée ne saurait s'en aller sans avoir épuisé son ordre du jour, et elle ne peut mieux clore sa législation qu'en finissant par où elle aurait dû commencer.

On lit dans l'Univers :

On s'occupe beaucoup du choix des 75 sénateurs que doit nommer l'Assemblée. Il est question à ce sujet d'une liste de conciliation, qui donnerait à chaque fraction de la Chambre un nombre de sénateurs proportionnel à celui de ses représentants.

Nous comprenons un accord de divers groupes du parti conservateur, mais nous ne pouvons admettre que des catholiques et des royalistes s'engagent à porter au Sénat des ennemis déclarés, absolus de leurs principes. Que l'on s'entende pour que chaque fraction de l'Assemblée soit représentée dans certaines commissions et ait un de ses membres parmi les vice-présidents et secrétaires du bureau, c'est naturel ; mais, quand il s'agit de nommer des sénateurs inamovibles, de pareils arrangements seraient une faute. Comment ! des catholiques feraient entrer au Sénat des hommes dont la voix sera toujours acquise à toute proposition contraire aux droits de l'Eglise ! Cela est inadmissible. Une élection est un combat, et aucune considération ne peut excuser ceux qui passeraient à l'ennemi.

Les diverses réunions de l'Assemblée s'occupent du choix des sénateurs. Aucune liste n'est encore arrêtée. Il paraît cependant à peu près certain que, sur les 75 sénateurs qu'elle doit nommer, l'Assemblée en prendra soixante parmi ses membres et quinze en dehors.

On dit que les princes d'Orléans ont fait savoir qu'ils désiraient ne figurer sur aucune liste de candidats. M. le duc d'Aumale se réserverait de se présenter dans l'Oise et M. le prince de Joinville dans la Manche ou la Haute-Marne.

Le *Courrier de France* annonce que les députés du Nord présenteront un amendement, d'après lequel les arrondissements qui ont plus de 75,000 habitants éliraient deux députés, ce qui augmenterait d'une centaine le nombre des députés, le système de la loi étant de n'accorder deux députés qu'aux arrondissements qui comptent plus de 100,000 habitants.

D'après le même journal, M. Leurent aurait eu une entrevue avec M. Buffet au sujet de cet amendement. Mais peut-être tout cela ne s'est-il passé que dans l'imagination de M. Guyot-Montpayroux.

M. Guoin a été élu rapporteur par la commission nommée pour examiner la proposition de M. Féray, concernant l'impôt sur les sociétés en nom collectif, etc.

L'honorable rapporteur vient de terminer son rapport, lequel conclut à l'adoption de la rédaction arrêtée d'accord avec le directeur général de l'enregistrement.

La commission du budget a consacré sa séance à discuter avec M. Léon Say, ministre des finances, et M. Audibert, directeur général des contributions indirectes, la grave question du dégrèvement d'impôt réclamé pour les bouilleurs de cru et les distillateurs.

A la dernière séance du centre gauche, et en prenant possession du fauteuil de la présidence, M. Bardoux a prononcé le discours suivant :

« Messieurs et chers collègues,  
« C'est presque à la veille de la dissolution de l'Assemblée nationale que votre estime et votre bienveillance m'appellent à l'honneur de présider vos délibérations.  
« Prendre place à ce fauteuil à la suite des hommes éminents qui ont jeté sur vos réunions un si grand éclat, remplacer MM. Feray, Cordier, Rampon, de Rumilly, le

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

HISTOIRE

D'UN HOMME QUI N'A JAMAIS RIEN VU.

(Suite et fin.)

Après ces effusions tumultueuses du premier moment, il nous expliqua son arrivée, nous donna quelques détails sur son dernier voyage.

Et puis vint le déjeuner, qui, je ne sais comment, dura jusqu'au dîner, lequel dîner dura tout le reste du jour ; mais dîner, déjeuner, ne consistèrent qu'en récits de voyages.

Les jours suivants furent un peu plus calmes. Valentin prit définitivement possession de son domaine et acheva de s'y installer.

Il y eut aussi grand gala chez lui, puis distribution de cadeaux apportés : étoffes rares et précieuses, chaussures orientales, bijoux, pelleteries, coquillages, fruits singuliers, objets d'art ou d'étude, livres, cartes, images, dessins, etc. Il y en eut pour tous. Soufflanbise reçut une collection de journaux rapportés des pays les plus primitifs en l'art de la typographie.

Nous étions tous émerveillés et ravis. Dans tout le pays on ne parlait que du voyageur Valentin. Il se formait de ses aventures, parmi les gens du village, une légende qui peut-être un jour égalera celle de Sindbad le marin, si célèbre dans *les Mille et une Nuits*.

Enfin nos rapports avec Valentin peu à peu se régularisèrent ; chacun de nous avait repris ses habitudes. Le jardin, négligé pendant quelques jours, avait reconquis ses droits, et Valentin, comme nous tous, dans son ermitage, s'était mis au travail.

LXII.

Mais Valentin, visiblement, ne serait jamais qu'un horticulteur de deuxième ordre ; il aimait la nature, il aimait la campagne, il était heureux d'avoir un joli jardin, mais à la condition d'en livrer tout le soin à un jardinier. Il s'y promenait le matin et le soir, serpette ou sécateur à la main, coupait trois ou quatre branches, et puis, en regardant ses arbres, se mettait à penser à toute autre chose. Il avait comme autrefois sa passion de lecture, et plus que jamais se replongeait dans ses chers poètes. Durant ses voyages, le temps et souvent les livres lui avaient manqué ; il tâchait de se remettre au pair. Chaque jour des livres nouveaux lui arrivaient de Paris et quelquefois de Londres, car la langue anglaise lui était devenue familière.

Il mettait en ordre aussi ses notes de voyage qu'il comptait publier un jour. Je suis même prévenu que son livre me sera dédié.

Valentin, à mesure qu'il les écrit, nous lit des fragments de ses *Voyages* ; il entremêle ses lectures de réflexions verbales souvent piquantes et toujours instructives. Ces communications sont pour nous le point de départ de causeries et de débats qui, le croiriez-vous ? ont rajeuni Soufflanbise.

Aussi l'ancien journaliste, négligeant un peu ses cultures, s'est-il mis lui-même, comme Valentin, à écrire ses *Mémoires*.

Et moi donc, pauvre sans jambe immobile, moi qui n'ai rien vu que le pays natal, qui n'ai rien fait que cultiver des choux, des fleurs et ma famille, pourquoi n'écrirais-je pas aussi mon histoire ? N'avoir rien vu, être resté toute sa vie sur son champ, n'est-ce pas, en ce siècle, plus extraordinaire que d'avoir parcouru les cinq parties du monde, ou d'avoir collaboré, comme Soufflanbise, à soixante-sept journaux ?

LXIII.

Jamais il n'y eut plus grands philosophes que Valentin, Soufflanbise et moi.

L'un connaissait le monde tout entier, comme l'a connu M. de Humboldt, c'est-à-dire autant qu'homme le puisse connaître ; l'autre avait vécu vingt ans dans les coulisses de la comédie contem-

poraine, et le troisième était resté un demi-siècle tout à ses réflexions en présence de la nature.

Sur bien des points, ils en étaient arrivés tous les trois aux mêmes conclusions. Jamais hommes ne mirent dans leurs entretiens une plus absolue sincérité. Il n'y a d'accord parfait, même entre amis, qu'à cette condition.

Je retrouvais dernièrement dans le *Magasin pittoresque* cette pensée judicieuse de M<sup>me</sup> de Staël :

« Si, dans les rapports avec les hommes, on n'avait affaire qu'à ce qu'ils pensent réellement, on pourrait facilement s'entendre ; c'est ce qu'ils font semblant de penser qui amène la discorde. »

Or, entre nous, point de semblants de pensée sur ceci ou cela, point d'opinions factices.

Nous savions ou nous ne savions pas ; ce que l'un de nous avait appris de science certaine, les deux autres l'admettaient sans peine ; mais les hypothèses, les théories aventureuses, les explications de l'inexplicable, nous les évitions, comme le pilote évite les écueils.

LXIV.

Tous les soirs nous nous réunissions, car Valentin avait introduit parmi nous cet usage anglais de cesser tout travail après dîner. Mais ce n'était pas à boire qu'il nous faisait utiliser le temps ; nous les passions, comme de vrais Français, à causer, mais



général Chanzy, Léon Say, Bertaud, Léon de Malleville, Christophe, Ricard, Corne, Laboulaye, c'est plus qu'un honneur, c'est une lourde tâche, et, pour mieux préciser les devoirs qui nous restent à accomplir, nous ne pouvons mieux faire que de vous retracer, en quelques mots, la politique que le centre gauche a toujours suivie.

» Vous êtes de ceux que le patriotisme et la raison amenèrent, dès les premiers jours de leur élection, à reconnaître que la République était le seul gouvernement possible et réalisable.

» Venus de divers points de la France, n'ayant ni préventions ni parti pris, conservateurs par vos instincts, par votre éducation, par vos intérêts, vous vous êtes groupés avec dévouement autour du grand homme d'Etat qui aimait tant le pays et qui avait si profondément pénétré ses divisions.

» Personne plus que vous n'a été attaché à la politique d'apaisement et de libération du territoire, politique qui n'a rien à redouter du jugement de l'équitable histoire.

» Quand les partis se sont réveillés, vous avez compris qu'un gouvernement bien défini pourrait seul permettre le relèvement de la nation vis-à-vis d'elle-même et vis-à-vis de l'étranger, et vous avez énergiquement soutenu le premier président de la République dans sa tentative de substituer à un gouvernement de fait un gouvernement de droit.

» Lorsque, le 24 mai, vos efforts eurent été brisés, vous avez repris avec opiniâtreté la réalisation de vos idées, ne déviant pas de la ligne que, depuis cinq ans, vous vous êtes tracée, confiants dans la sagesse et le bon sens du pays, comprenant votre temps et ses besoins.

» Après bien des échecs, vous avez réussi, et le 25 février n'a été que la consécration de vos constantes espérances.

» Ce jour-là, grâce à l'esprit politique de nos collègues des gauches et du centre droit libéral, vous avez établi un gouvernement conservateur : la République avec deux Chambres.

» Qu'elle rencontre, au lendemain de son existence, des protestations, il ne faut ni s'en étonner ni s'en irriter.

» Les choses, dans leurs transformations, n'entraînent pas aussitôt après elles toutes les intelligences. Ce n'est pas avec de l'intolérance qu'on doit faire de la politique.

» Quand on a la loi de son côté, et devant soi l'avenir, les qualités nécessaires sont la persévérance et la modération.

» Il n'y a que les gouvernements modérés qui soient durables. N'excluant ni la fermeté ni la vigilance, ils préservent des violences comme des réactions, et garantissent de la démagogie comme des pouvoirs personnels.

» Défenseurs résolus de la Constitution et des droits qu'elle a conférés au président de la République, M. le maréchal de Mac-Mahon, attachés autant que qui que ce soit aux principes sociaux et libéraux, au nom même des forces considérables que vous représentez, vous êtes les conservateurs éclairés de la démocratie française.

» S'il est vrai, comme on l'a dit, que le pouvoir appartient définitivement au plus sage, fiez-vous sans crainte et livrez l'examen de votre conduite politique à l'intelligence et à la clairvoyance du pays.

» Sous une apparente inertie, il se rend compte des difficultés que vous avez rencontrées et, dans la paix du travail, sachant qu'il a un gouvernement régulier, il ne demande qu'une direction nette et active.

» Quant à nous, chers collègues, qui voulons ensemble le respect et l'affermissement des institutions du 25 février, nous continuerons, dans les dernières heures, à nous inspirer des sentiments d'union qui ont guidé vos anciens bureaux et ceux des gauches.

» Votre président actuel, probablement le dernier, suivra autant qu'il le pourra l'exemple du collègue si distingué qui a défendu à la tribune la République avec un talent dont vous vous souvenez, et qui dirigeait hier encore vos délibérations avec un complet dévouement.

On lit dans la correspondance Saint-Chéron :

On peut dire que la dernière session de l'Assemblée de 1871 est terminée et que nous sommes déjà en pleine dissolution. Il y aura peut-être encore quelques incidents plus ou moins orageux, mais il n'y aura plus de discussion sérieuse.

On pense que la troisième lecture de la loi électorale ne prendra pas plus de deux séances.

Les confidents de la présidence et des ministères assurent que le gouvernement est décidé à profiter de l'influence exercée par les derniers votes pour hâter autant que possible les élections générales. Tous les conservateurs doivent tenir bonne note de cet avis et ne pas perdre un instant pour se tenir en mesure d'engager énergiquement la bataille électorale. Il faut que l'accord, pour les candidatures, se fasse sur le terrain de la révision.

Les récriminations des vaincus, suivant l'habitude, tombent aujourd'hui sur tout le monde. M. Thiers lui-même n'est pas ménagé. Il paraît que, quelques heures encore avant la bataille décisive, l'ex-président faisait dire aux gauches qu'elles eussent confiance, qu'il répondait de la neutralité de M. Dufaure et de l'appui de M. Léon Say. On sait maintenant à quelle double déception il a conduit ses amis.

La gauche radicale se déclare, au dernier moment, résolue à *laisser faire*, aussi bien en ce qui concerne la loi des maires qu'au sujet de l'état de siège. Elle ne voudrait même plus, disent ses membres, intervenir dans la discussion, convaincue qu'il n'en résultera rien de nature à compromettre l'issue finale, « qu'elle attend exclusivement, désormais, des élections. » Aussi elle se désintéresserait, pour ainsi dire, de toute la besogne parlementaire jusqu'à la fin de la session.

Personnellement, M. Gambetta se montre très-douloureusement affecté des attaques persistantes de M. Naquet. L'entourage de

l'ex-dictateur n'est pas loin de dénoncer l'ancien *ami* comme acheté par les impérialistes. — Cependant, les sceptiques croient toujours à une entente secrète entre les deux hommes.

L'écho trouvé dans les faubourgs par la dernière réunion de la rue d'Arras a positivement épouvanté les gambettistes et les thieristes.

A gauche, où l'on ne peut déceimment faire obstacle à une dissolution rapprochée, on va tenter de grands efforts pour que les élections législatives soient avancées au milieu de janvier. Le calcul est ici transparent. On espère qu'à cette époque le mauvais temps gênera le vote dans beaucoup de campagnes et que, par suite, l'influence prépondérante des villes s'en trouvera sensiblement augmentée.

On a distribué un assez grand nombre d'amendements à la loi électorale.

L'un d'eux est signé par 194 membres des gauches, tendant à faire rendre aux conseils municipaux l'élection des maires et adjoints.

On écrit de Versailles à l'Agence Havas :

« Aucun télégramme de Vienne n'est venu confirmer les bruits qui ont couru hier d'une maladie grave du comte ou de la comtesse de Chambord. »

Le Figaro annonce la saisie chez le libraire Amyot d'une brochure impérialiste de M. Perron, ancien doyen de la Faculté de Besançon, intitulée : *la France se réveille*.

#### VENISE, SA FIN PROCHAINE.

S'il faut en croire un correspondant italien du Times, qui vient d'éclaircir la question à la fois dans les mémoires qui en traitent et de visu, l'illustre cité de Venise, jadis la souveraine de l'Adriatique, serait menacée d'un anéantissement, d'une destruction imminente et certaine ; voici dans quelles circonstances :

Les célèbres lagunes constituent une pièce d'eau salée d'environ 50 kilomètres de long sur une largeur moyenne de près de 10 kilomètres ; elles sont closes du côté de la mer par une longue ligne de bancs de sable ou dunes, traversés par des canaux à travers lesquels l'eau monte et descend suivant que la marée est haute ou basse.

Cinq de ces canaux, ceux de Chioggia, de Malamocco, du Lido, de Saint-Erasme et de Treporti, formaient, de temps immémorial, les seules routes navigables menant à Venise. Mais voici que, depuis trente-quatre ans, on a laissé les eaux sablonneuses de la Brenta s'écouler dans la lagune, au lieu de les conduire directement à la mer. Il en est résulté :

1° Que toute la vase et les débris charriés par cette rivière se sont déposés, ou dans son lit, ou dans la lagune ;

2° Que le mélange des eaux douces avec les eaux salées a, là comme ailleurs, produit la *malaria*.

A l'heure qu'il est, ce n'est qu'avec peine qu'on

peut arriver à tenir le canal du Lido, si connu par les romances, assez ouvert et assez navigable pour qu'il puisse admettre les steamers de la Compagnie Péninsulaire et Orientale, et il est facile de calculer le moment où, à moins qu'on ne se décide à faire quelque chose, les canaux obstrués et les lagunes comblées par l'afflux des sables ne pourront plus admettre aucun navire.

Ce jour-là, le glas funèbre de Venise sera définitivement sonné ; ce ne sera plus qu'une ville d'intérieur, sans industrie et sans commerce. Il peut arriver aussi qu'avant cette époque, la fièvre intermittente, maladie qui ne pardonne guère, ait détruit complètement la population riveraine des lagunes et qui en respire l'air empoisonné. Ce qui pourrait lui arriver de mieux serait de s'enfuir ailleurs, laissant désertes les villes de Chioggia et de Venise, que le sable ne tarderait pas à recouvrir, et dont l'existence serait plus tard mise en doute.

C'est pendant la domination autrichienne que ce mal, aujourd'hui presque irréparable, s'est produit. De temps immémorial, la Brenta, rivière alimentée et qui descend des Alpes, avait son embouchure à Brondolo, au sud de Chioggia, non loin de celle de l'Adige et très-souvent, comme cela arrive à ces cours d'eau lombards, elle débordait dans la campagne, ravageant les routes, les cultures, et laissant derrière elle la *malaria* comme conséquence indispensible. Pareil fait se produisit en 1840. A la suite de ce désastre, il y eut conseil d'ingénieurs où l'on décida, pour éviter toute inondation ultérieure, de faire écouler dans la lagune la rivière qui longe

temp la cotoie.

On avait bien une idée vague que jamais le conseil de l'ancienne Venise n'avait voulu consentir à cela ; mais on traita cette résistance de préjugé, de radotage, et c'est ainsi que pour éviter un petit mal qui ne se produisait que de loin en loin, on en créa un bien pire, puisqu'il met aujourd'hui en question l'existence de la ville et de ses habitants.

D'ailleurs, les Autrichiens, qui ne se sentaient pas chez eux à Venise, quoiqu'ils en fussent maîtres, avaient de fortes préférences pour Trieste, sa rivale et son émule.

De plus, comme on a, là comme ailleurs, déboisé complètement les montagnes en les tondant à blanc, il arrive que la Brenta et les torrents qui la grossissent entraînent dans leurs cours écumeux à peu près quatre fois autant de sable et de débris que jadis ; ce qui hâte la catastrophe.

En résumé, à moins qu'on ne rouvre sous un bref délai l'embouchure de la rivière torrentueuse, qu'on ne prenne d'énergiques mesures pour empêcher à l'avenir une seule goutte de son eau boueuse de s'écouler dans les lagunes, à moins que, par un puissant système dragueur, on ne parvienne à recréer le lit de celles-ci, Venise et avec elle les villes moins importantes qui l'environnent ne seront plus, dans peu de temps, que ce qu'est aujourd'hui Aigues-Mortes : un souvenir.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

LA CINQUANTAINE DE LA Dame blanche.

L'été dernier, la ville de Rouen a célébré le centenaire de la naissance de Boieldieu,

en nous gardant bien d'éloigner ni Florine, ni les enfants.

Voilà pour les jours ordinaires ; mais les jours de fête, les dimanches, se passaient tout entiers tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre.

Valentin avait un domestique fort entendu aux soins du ménage ; lui-même quelquefois préparait le repas, car il aimait à faire la cuisine, et dans ses voyages il avait appris à préparer toutes sortes de mets singuliers dont il nous régala.

J'ai dit son projet d'acheter cheval et voiture ; ce projet s'était réalisé ; plusieurs fois il nous promena à sept ou huit kilomètres dans la forêt voisine ; et voilà qu'un jour il a l'imprudence de m'emporter tout à coup à plus de six lieues.

— Oh ! oh ! je finirai bien, disait-il, par te faire voir du pays.

Mais je revins de ces douze lieues en voiture (aller et retour) tellement ahuri, ébloui, ébranlé, disloqué ; j'éprouvai un tel bouleversement du cerveau, de l'estomac et des entrailles ; j'eus pendant quatre jours une telle migraine et une telle fièvre,

Que je chantai : Voyage  
Désormais qui voudra !

J'en avais assez, et je fus guéri pour toujours du désir de suivre Valentin.

En revanche, il peut tant qu'il veut promener

Soufflanbise ; et les enfants aussi quelquefois l'accompagnaient.

LXV.

Eh bien, lecteur, cela dure depuis deux ans ! Et vous iriez loin et vous feriez de bien autres voyages encore que Valentin, et vous liriez plus de journaux que n'en a rédigés Soufflanbise, avant de trouver trace ou d'entendre parler de gens plus heureux que nous.

Nous avons l'aisance, le calme de l'âme, le travail, l'étude, l'amitié, sans laquelle il n'y a point de bonheur possible.

Voilà Soufflanbise guéri tout à fait de sa misanthropie. Il ne reste à Valentin de sa passion des voyages que l'ardeur et le soin qu'il met à écrire le récit de ses pérégrinations.

Quant à moi, vraiment, il s'en faut de beaucoup que dans tout cela j'aie retrouvé ma jambe ; mais je ne m'attriste plus de rester au logis. Valentin a voyagé pour moi, pour tous les miens ; il a même aussi voyagé pour Soufflanbise, qui, pour ses *Mémoires d'un journaliste*, aura singulièrement profité, il l'avoue lui-même, aux récits que nous fait notre ami.

Florine, comme autrefois, préside aux soins du ménage ; mais elle est aidée maintenant par Odette et Germaine ; Henriette et Agnès sont encore bien jeunes ; pourtant il n'est si petite main qui ne

puisse accomplir œuvre utile... Le plus jeune de nos garçons, Albert, lui aussi, n'est encore qu'un bambin ; mais Alain a vingt-cinq ans. Nous pensons à l'établir sur une jolie ferme de notre voisinage, et même on parle de le marier. Savez-vous avec qui ? Vous vous rappelez les quatre belles filles du charcutier, qui jadis me faisaient si grand peur ? Eh bien ! l'une de ces quatre filles épousait, il y a vingt-deux ans, un riche cultivateur... Il y a là trois enfants : une fille et deux garçons ; ces garçons sont les amis des nôtres, et c'est leur sœur que doit épouser Alain.

Il y a aussi des projets pour Odette ; et voilà qu'à chacun de nos enfants Valentin constitue une dot de dix mille francs pour les garçons et de quinze mille francs pour les filles... Ceci nous a été déclaré par lui le jour anniversaire de sa rentrée au pays.

Nous continuons, Florine et moi, notre petit commerce de fleurs, de fruits, de foin, de légumes. Nous y mêlons plus que jamais l'élevage du petit bétail ; et, par un effet du renchérissement progressif des produits du sol, l'aisance est revenue au logis. D'ailleurs, notre manière de vivre n'a pas changé : aucun luxe, aucune habitude dispendieuse, et beaucoup d'ordre, beaucoup de soin, et l'art si fécond aux champs de tout profiter.

J'avais cinquante-trois ans au jour où je commençai d'écrire cette *Histoire*, j'en ai maintenant

cinquante-cinq. Vous voyez que j'y ai mis le temps. Je me suis hâté lentement, comme le veut Horace et Boileau :

Travaillez à loisir. . . . .

Mais pour réussir à intéresser le lecteur, il y a d'autres secrets encore qui peut-être m'auront manqué.

Or donc, Messieurs, si cette histoire est mal faite, qu'un autre la refasse, j'y souscris volontiers et même le désire, car cette histoire a son utilité, sa moralité.

Et d'ailleurs, quoi de plus attrayant que d'avoir à peindre un petit groupe de gens à qui le travail, la sagesse et l'amitié ont permis de vivre, non pas absolument, mais relativement heureux ?

Ah ! puisse le ciel ne pas détruire trop tôt ni trop cruellement ce bonheur !

(Magasin pittoresque.)

Un nouvel ouvrage d'Alphonse Karr ayant pour titre : *Plus c'est la même chose*, vient de paraître chez les éditeurs Michel Lévy. C'est la contre-partie de *Plus ça change*, publié avec tant de succès il y a quelques semaines. On retrouve dans ce livre, est-il besoin de le dire ? toute la verve du spirituel et célèbre auteur des *Guêpes* et de tant d'autres œuvres remarquables.



et voici que, dans quelques jours, le principal chef-d'œuvre du maître atteindra son demi-siècle d'existence.

Deux semaines près, la représentation de la *Dame blanche*, qui aura lieu lundi à Saumur, coïncidera avec le cinquantième anniversaire de son apparition à l'Opéra-Comique. Ce fut le 10 décembre 1825, en effet, qu'eut lieu sur ce théâtre la première représentation de la pièce qui ne devait pas cesser d'obtenir partout les plus éclatants succès.

Jusqu'à ce jour, la *Dame blanche* a été jouée, à l'Opéra-Comique seulement, peut-être treize ou quatorze cents fois, puisque déjà la millième représentation eut lieu il y a une dizaine d'années. Que l'on juge du chiffre que l'on atteindrait s'il était possible d'établir le nombre d'auditions pour tous les théâtres !

Combien d'artistes ont interprété cette pièce, à Paris, depuis Ponchard et M<sup>lle</sup> Boulangier, en passant par Roger, jusqu'à l'époque actuelle ! Quelle musique que celle qui peut user, sans vieillir, cinq ou six générations de chanteurs !

Bien qu'agée de dix lustres, la *Dame blanche* n'a rien perdu de son charme et de sa fraîcheur : le génie de Boieldieu l'a immortalisée.

Dans le répertoire des troupes lyriques, elle occupe toujours l'une des premières places ; lors des débuts, elle permet de juger du mérite des principaux sujets ; enfin, elle a été et est jouée sur toutes les scènes de province, grandes et petites.

On connaît l'histoire de ce malheureux impresario, de plaisante mémoire, qui, voulant à toute force donner la *Dame blanche* dans un modeste chef-lieu d'arrondissement, et n'ayant à sa disposition ni chanteurs, ni orchestre, avait cru devoir annoncer que la musique de la pièce, nuisant à l'action, serait avantageusement remplacée par un dialogue vif et animé.

L'œuvre de Boieldieu a été jouée maintes et maintes fois à Saumur. Nous l'avons entendue notamment avec Dulaurens et avec le célèbre Roger. Elle a été donnée la dernière fois à la fin de décembre 1872.

Puisque nous parlons de la *Dame blanche* et de son cinquantenaire, c'est le cas de rappeler que cette pièce fit son apparition sur le théâtre de Saumur dans les derniers jours de juillet 1826, à la suite des représentations de M<sup>lle</sup> Mars. Le nouvel opéra y obtint un très-grand succès. Une chose curieuse et toute d'actualité est de connaître l'opinion des *Affiches de Saumur* sur la *Dame blanche* et les artistes qui l'interprétèrent à cette époque. Voici comment s'exprimait ce journal :

« Aucun opéra n'a été joué avec une supériorité plus grande sur notre théâtre, et nous sommes heureux de n'avoir que des louanges à donner. Le directeur n'a rien négligé pour la mise en scène de cette brillante production de l'un de nos plus illustres compositeurs ; comme il est probable qu'il nous la donnera plusieurs fois, nous nous dispenserons de l'analyser, voulant laisser aux amateurs le plaisir de la surprise.

« Nous avouons toutefois que le poème est faible, que M. Scribe s'est modestement éclipse devant le musicien, ce dont on doit lui savoir bon gré, car l'auteur de *Leocadie* pouvait assurément mieux faire ; mais il s'est sacrifié généreusement ; aussi, morceaux d'ensemble, finals, chœurs magnifiques, très-bien exécutés ; jolie ballade, qui devient plus jolie encore dans la bouche de M<sup>lle</sup> Clément ; air charmant : *Viens, gentille dame*, que M. Martial chante avec infiniment de goût ; duo délicieux de ce dernier avec M<sup>lle</sup> Lagier : *Cette main si jolie* ; scène d'enfants, morceau aussi neuf et piquant que plein de mélodie ; air écossais qui ravit le spectateur ; voilà ce dont il est impossible de décrire l'effet, ce qui inspire certainement le plus vif intérêt, ce qui est parfaitement rendu par tous les acteurs, en un mot ce que tout le monde devra et voudra voir. »

Il est probable que l'auteur de ces lignes, malgré son enthousiasme bien naturel, ne se doutait guère que la *Dame blanche*, au bout d'un demi-siècle, toujours en possession de la faveur publique, toujours brillante, et semblable au diamant sur qui le temps n'a aucun pouvoir, serait vue avec tout autant de plaisir qu'à l'époque de sa nouveauté.

L. D.

Il est question d'exercer la garnison de Lyon à la manœuvre des pompes à incendie. Cette nouvelle mesure sera bientôt étendue à toutes les garnisons de France.

L'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Compagnie de la Vendée, qui n'a pu être utilement tenue le 21 octobre dernier, est convoquée de nouveau pour le 14 décembre prochain.

Un crime horrible vient de jeter l'épouvante dans la commune de Assé-le-Riboul (Sarthe).

Le nommé Levrard, âgé de 37 ans, marié depuis longtemps, vivait en bonne intelligence avec sa femme. Il avait de cette union deux enfants, deux filles, l'une âgée de quatorze ans, l'autre de 18 mois seulement. Dimanche dernier, il se rendit à la grand-messe en compagnie de sa femme ; l'office terminé, il rentra et déjeuna avec toute sa famille.

Le repas fini, il engagea sa femme à aller soigner un cheval qu'il avait dans son écurie. Sur l'observation de celle-ci, qui lui demanda de l'accompagner, il se leva et sortit. A ce moment, la femme Levrard avait sa petite fille sur les bras. Son mari, les traits contractés, les yeux sortant de leurs orbites, se précipita sur elle et lui arracha son enfant. Effrayée de cette brusque agression et de la figure sinistre de son mari, elle se mit à appeler du secours.

Plusieurs voisins cherchèrent à intervenir ; le nommé Renault fit tous ses efforts pour reprendre l'enfant ; mais le père parvint à se débarrasser de ses étreintes et se sauva en emportant sa fille. Arrivé à une certaine distance, il prit le pauvre petit être par les pieds et il se mit, dans sa rage folle, à lui frapper la tête sur le pavé.

Ce crime accompli, il disparut dans la campagne. L'on ne parvint à se rendre maître de Levrard que plusieurs heures après. On ne peut attribuer la cause d'un aussi horrible forfait qu'à un moment d'aliénation mentale.

Nous trouvons dans le *Publicateur* des détails sur les dégâts qu'ont produits à Bouin, arrondissement des Sables, les dernières tempêtes :

« La mer furieuse a brisé nos digues sur une longueur de plus de 20 kilomètres, ses flots débordés ont envahi nos plus riches terrains, et à l'heure qu'il est, plus de 4,200 hectares sont complètement couverts d'eau salée.

« Les polders de la Compagnie agricole, les terrains si féconds de la famille de Saint-Céran, ceux de M. Luminais, dont la clôture remonte à plus de 70 ans, ne sont plus qu'une mer immense. Toute la vaste étendue de lais de mer comprise entre le Gargotteau et l'étier du Fresno, est inondé. Plus de quatre millions de kilogrammes de sel sont anéantis. Du côté des champs, le désastre est aussi affligeant, aussi épouvantable ; là encore, la Société agricole a eu ses digues emportées et ses récoltes anéanties. Le même malheur a frappé les nouveaux propriétaires de la Motte-Philippe, Esmin et Carrie. Cette belle et bonne propriété est en grande partie couverte par la marée. Dans la partie des Brochets, les dégâts sont moins considérables, mais si la vieille digue des Glacis cède aux attaques de la mer, la ville de Bouin sera totalement inondée.

« La désolation est générale, car la ruine menace notre population tout entière si l'Océan continue ses déprédations et ses ravages.

« Le mal que subit en ce moment l'île de Bouin est incalculable et doit se compter par millions.

« Nous sommes en plein gros d'eau, le vent souffle toujours avec violence, la mer est aussi furieuse, aussi sauvage que jamais, tout le monde court et se précipite aux chaussées ; nous avons pour la nuit les plus poignantes inquiétudes.

« Déjà une longue file de charrettes se dirige vers la ville, chargées de linge, de meubles et de divers objets appartenant aux fermiers que les flots chassent de leur demeure. »

FREDERIC CAILLIAUD.

Dans l'une des dernières séances de l'Académie des sciences, en déposant sur le bureau une notice biographique sur Frédéric Cailliaud, due à M. le baron de Girardot,

M. Duruy a fait en peu de mots l'éloge de cet homme, aussi intelligent qu'intrepide, qui a précédé Livingstone dans l'exploration de la haute vallée du Nil. Cailliaud naquit en 1787, à Nantes ; il était fils d'un artisan.

A cette époque, où l'on n'avait pas encore créé, comme aujourd'hui, des écoles de tout genre, ouvertes à tout venant, Frédéric Cailliaud sut néanmoins par sa volonté de fer, son zèle et son courage, se faire dès sa jeunesse une célébrité comme voyageur, comme antiquaire et naturaliste.

Le premier, en 1815, il pénétra jusqu'à l'oasis d'El-Kragebh, à cinq cent lieues des rivages de la Méditerranée, et y signala les vestiges, utilisés depuis par Champollion, de la domination nubienne et romaine.

Dans ces derniers temps, deux Allemands avaient fait annoncer à grands fracas qu'ils étaient parvenus dans cet oasis ; l'annonce, en célébrant les constatations archéologiques faites par les voyageurs, omettait de rappeler que c'était Cailliaud qui avait le premier visité l'oasis et avait signalé sa richesse en antiquités. (*Opinion nationale.*)

## Faits divers.

L'affichage est la plus ancienne des formes de l'annonce. Il a été pratiqué à Paris dès le seizième siècle et s'est probablement trouvé dès lors assujéti à des réglemens de police, sauf dans les époques d'agitation, comme la Ligue, la Fronde et le milieu de la Révolution. Dans les années qui ont précédé la dernière guerre, le seul affichage mural était aux yeux 2 millions et demi d'annonces collées ou peintes ; mais, de même que les annonces faites par la voie de la presse, celles qui emploient les murailles pour se communiquer au public sont encore loin de retrouver leurs chiffres d'il y a cinq ans. Les affiches d'aujourd'hui ne dépassent pas le nombre de 1 million 250,000, du mois de janvier au mois de décembre.

Il y a trois genres d'affichage : les feuilles collées ; les peintures sur muraille ou sur toile encadrées ; les peintures sur vitres, éclairées la nuit. Dans le dernier recensement de l'industrie parisienne, on a compté 358 emplacements d'affichage mural désignés par l'autorité, et en outre 200 kiosques, 332 urinoirs et 150 colonnes recevant des peintures ou des affiches de théâtre. Les pans de murs se louent à des conditions très-différentes, selon les quartiers où ils se trouvent et les dimensions qu'ils offrent. On en voit un, rue des Gravilliers, qui n'est affermé que pour 50 c. par an ; un autre, non loin de là, rue Rambuteau, qui rapporte 1,768 fr. Les kiosques et les colonnes sont taxés 50 fr. chaque ; la taxe des urinoirs va de 7 fr. 50 à 40 fr. Ces trois catégories donnaient à la Ville, en 1874, un revenu de 33,767 fr. 50 c. Ce revenu a été porté à 34,942 fr. 50 au budget de 1875, et le projet de budget de 1876 prévoit une nouvelle augmentation. Mais les Compagnies qui ont traité avec la Ville pour en disposer vendent la publicité un tout autre prix, représentant à la fois leurs diverses dépenses et leurs bénéfices.

L'affichage mural proprement dit, qui comprend l'affichage des actes du gouvernement et les avis administratifs, se pratique de deux manières : par la simple pose de feuilles qui s'étendent un peu partout, surtout au moment des élections, et non pas seulement sur les emplacements loués, et par la mise en cadres ouverts ou fermants, qui répond à deux degrés de conservation. La durée du premier est de huit ou dix jours ; la durée du second d'un ou de plusieurs mois. Il suffit maintenant de quinze ou seize afficheurs pour faire habituellement le service.

La pose ordinaire des affiches se paie de 3 à 18 fr. le cent. Elle s'effectue par les soins de la Compagnie générale d'affichage et d'annonces. S'il y a, pour cette industrie, des années de langueur comme celles que nous venons de traverser, il y a aussi chaque année une morte-saison durant les mois d'août et de septembre. Mais, patience ! nous approchons d'un moment où les afficheurs vont travailler. Paris aura bientôt à renouveler sa députation, et déjà sans doute quelques professions de foi sont sur le chantier.

Les kiosques sont exploités par la Compagnie de publicité diurne et nocturne. Les premiers datent de 1857 et n'ont eu d'abord pour objet que d'abriter les marchands de journaux sous un toit décent. L'architecture municipale s'en est mêlée, et toutes nos grandes voies ont été dotées de ces pavillons nouveaux, construits et éclairés aux frais du concessionnaire. Les marchands de journaux les sous-louent à raison de 5 fr. par mois dans les plus mauvais endroits et de 30 fr. dans les meilleurs. On

estime que, tous frais faits, chacun gagne de 2 à 6 fr. par jour. Ce sont des femmes qui les occupent presque tous ; elles sont nommées par la Ville (direction de la voirie) et permissionnées par la préfecture de police.

L'affichage sur les kiosques lumineux, pour 6,000 carreaux environ, donne, ou plutôt donnait, en 1872, un produit brut d'environ 170,000 francs.

Sur les colonnes lumineuses et opaques, pour 1,200 carreaux et cases, un produit de 15,000 fr. L'exploitation des urinoirs, au nombre de 69, dont 30 appartiennent à la Compagnie, n'est pas comprise dans ces chiffres.

La Compagnie est, en outre, fermière de la publicité des chemins de fer. Dans le département de la Seine, pour 17 gares et environ 1,200 affiches, le produit n'est guère que de 5,000 fr.

Nous sommes bien distancés par nos voisins d'outre-Manche sous ce rapport ; mais quelle plus grande différence, si nous comparons les annonces faites dans les journaux des deux côtés du détroit ! L'annonce en est encore chez nous presque à la simplicité du monde naissant.

\*\*

Le *Scientific american* donne la description d'une nouvelle machine volante ou ballon dirigeable qui vient d'être construite en Amérique. Elle se compose d'un bateau de toile de 65 pieds de long, mâté de deux mâts en acier de 28 pieds de haut chacun et entre lesquels est fixé, dans un réseau s'attachant au sommet de chacun d'eux, un ballon allongé en forme d'œuf. Du réseau partent les cordages qui viennent s'attacher au ballon comme dans les ballons ordinaires.

A chaque extrémité du bateau est un propulseur également en toile. Chacun des propulseurs est indépendant. Deux larges gouvernails succèdent aux hélices.

De chaque côté du bateau est une grande aile mobile et concave de 35 pieds de long sur 15 de large à l'avant et 10 à l'arrière. Ces ailes ont un battement de 170 battements à la minute ; les propulseurs font 1,200 évolutions dans le même temps.

Ces appareils de locomotion sont mus par une machine hydraulique de la force de 8 chevaux placés dans le bateau. Toute la machine pèse 4,800 livres ; le ballon a un volume de 80,000 pieds cubes ; 42,000 livres de lest forment la charge ordinaire de cet appareil. On estime qu'il fera 70,000 à l'heure dans l'air calme, et qu'il pourra traverser l'Océan en 50 heures.

Dans les essais qui vont être faits prochainement, l'inventeur se propose de traverser New-York, Philadelphie, Baltimore et Washington. Si ces expériences réussissent, il les complétera par un voyage transatlantique pour lequel il pense n'avoir pas besoin de l'aide des courants aériens.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Bulletin de la Bourse.

Paris, 19 novembre.

Les recettes générales continuent à faire des achats assez élevés ; elles ont levé aujourd'hui 71,000 fr. de 5 0/0 et 23,000 fr. de 3 0/0.

La bourse a été excellente aujourd'hui et la plupart des valeurs ont profité de la bonne impression qui a duré pendant toute la durée du marché.

Le 5 0/0 a débuté à 103,70 et a regagné le cours d'hier, le dépassant même de 2 centimes. Il est donc actuellement à 103,82.

Le 3 0/0 a encore monté de 15 centimes et se trouve maintenant à 65,95. Il a même fait 66 pendant un moment.

L'Italien continue son mouvement ascensionnel, il était très-demandé en clôture à 71,95.

Le Turc se traîne toujours dans les mêmes cours, et il a fait aujourd'hui très-péniblement 23,75. Les lots sont à 66,50.

Les actions de Suez, qui sont si fermes depuis quelques jours, continuent à monter ; elles sont à 683. Le mouvement est encore plus prononcé sur les Délégations et celles-ci se cotent 612.

Le Crédit mobilier est toujours très-bien tenu, et il a vu se traiter beaucoup d'affaires à 183.

Le Mobilier espagnol fait 687 sans grandes transactions.

Les Lombards font 236 et les Autrichiens 618. Extérieure espagnole, 18 1/16 ; Intérieure, 15 3/4.

## LA LOI ÉLECTORALE ET LE SCRUTIN.

Au moment où les élections des futures Assemblées vont être décidées par la discussion de la loi électorale, nous croyons utile de recommander à tous les éligibles et à leurs électeurs un petit volume que vient de publier M. R. LAMIRAULT, avocat, à la librairie ANDRÉ SAGNIER : *La loi électorale, le collège de département et le scrutin de liste.* (Prix : 1 fr.)

Bourré de faits historiques, contenant une foule d'aperçus nouveaux sur les antécédents du scrutin d'arrondissement et du scrutin de liste, ce volume est indispensable à tous ceux qui ne connaissent pas à fond les coulisses parlementaires de la France depuis 1789.

PAUL DURAND.



**Théâtre de Saumur.**

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 22 novembre 1875.

**LA DAME BLANCHE**

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique de Boieldieu.

Risette, ou les Millions de la Mansarde, comédie-vaudeville en 1 acte, de MM. Edmond About et Francisque Sarcey.

La Grammaire, vaudeville en 1 acte, du théâtre du Palais-Royal, par MM. Labiche et Joly. — Joué par MM. SIMON et SYLVY.

ORDRE : 1° La Grammaire ; 2° La Dame blanche ; 3° Risette.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

**LES PLUS GRANDS SUCCÈS DU PIANO**

**ŒUVRES NOUVELLES DE JULES KLEIN.**

CERISES POMPADOUR, FRAISES AU CHAMPAGNE, LÈVRES DE FEU, PAZZA D'AMORE, CUIR DE RUSSIE, valse ; — RADIS ROSES ? mazurka, — FRANCE ADORÉE ! Marche française ; — CŒUR D'ARTICHAUT, PEAU DE SATIN, polkas. Cerises Pompadour, valse, Radis Roses ? mazurka, transcriptions brillantes à 4 mains par RENAUD DE VILBAC.

Valses chantées : Fraises au Champagne et Pazza d'Amore. Mélodies célèbres de Jules Klein : RAYONS PERDUS, SOUPIR ET BAISER, LA BARGAROLE DU LAC DE GENÈVE.

On reçoit franco les ŒUVRES DE JULES KLEIN, en envoyant pour chacune 2 fr. 50 c. en timbres-poste (à 4 mains : 3 fr. ; 1 fr. 70 c. pour les Mélodies ; 3 fr. pour le Portrait de Jules Klein), à COLMBIER, éditeur, rue Vivienne, 6, à PARIS, qui

vient de publier le chef-d'œuvre de Renaud de Vilbac : CATIMINI, valse brillante de Salon. (Prix : 2 fr. 50 c.)

Tous ces morceaux sont en vente, pour piano, orchestre et musique militaire, dans tous les magasins de musique et librairies importantes de France et de l'étranger.

**Comité des concours poétiques de Bordeaux. APPEL AUX POÈTES.**

Le Quinzième Concours Poétique ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1<sup>er</sup> décembre 1875 ; douze médailles or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux, Gironde. (Affranchir.)

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison Abel PILON, de Paris.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver.**

Départs de Saumur pour Poitiers  
6 heures 10 minutes du matin.  
11 — 30 — — —  
1 — 40 — — — du soir.  
7 — 40 — — —

Départs de Poitiers pour Saumur :  
6 heures 30 minutes du matin.  
10 — 30 — — —  
12 — 30 — — — du soir.  
6 — 40 — — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 NOVEMBRE 1875.**

Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	65	95	10		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	730	5			Canal de Suez, jouiss. Janv. 70.	680			
4 1/2 % jouiss. septembre.	95	50			Crédit Mobilier esp., j. juillet.	182	50		2 50	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	685			
5 % jouiss. novembre.	103	75		05	Crédit foncier d'Autriche.	510				Société autrichienne, j. janv.	618	75		
Obligations du Trésor, t. payé.	472	50			Charentes, 400 fr. p. j. août.	345	2	50		<b>OBLIGATIONS.</b>				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	930				Est, jouissance nov.	565	2	50		Orléans.	321	25		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	483				Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	957	50			Paris-Lyon-Méditerranée.	316	25		
— 1865, 4 %	500		25		Midi, jouissance juillet.	710		10		Est.	317	50		
— 1869, 3 %	350		1	25	Nord, jouissance juillet.	1185	2	50		Nord.	323			
— 1871, 3 %	331	25			Ouest, jouissance juillet, 65.	612	50			Ouest.	318			
— 1875, 4 %	460				Vendée, 250 fr. p. j. août.	1035				Midi.	315	50		
Banque de France, j. juillet.	3900		30		Compagnie parisienne du Gaz.	1035				Deux-Charentes.	289			
Comptoir d'escompte, j. août.	595			50	Société Immobilière, j. janv.	25	1	25		Vendée.	228			
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	495				C. gén. Transatlantique, j. juill.	310		1	25	Canal de Suez.	511			
Crédit foncier colonial, 250 fr.	340													
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	900		15											

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875).**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.  
3 heures 8 minutes du matin, express-poste. (s'arrête à Angers.)  
6 — 45 — — — omnibus.  
9 — 1 — — — omnibus.  
1 — 33 — — — soir, omnibus.  
4 — 19 — — — express.  
7 — 23 — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.  
3 heures 4 minutes du matin, omnibus-rail.  
8 — 20 — — — omnibus.  
9 — 50 — — — express.  
12 — 38 — — — soir, omnibus.  
4 — 44 — — — omnibus.  
10 — 28 — — — express-poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. 48.

Etude de M<sup>r</sup> ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7.

D'un jugement par défaut rendu par le tribunal civil de première instance de Saumur, le treize novembre mil huit cent soixante-quinze, enregistré, à la requête de M<sup>me</sup> Julia Dupont, épouse sans profession du sieur Arthur Mesmin, négociant, avec lequel elle demeure, au Pont-Fouchar, commune de Bagneux, contre ledit sieur Mesmin ; Il appert que M<sup>me</sup> Mesmin a été séparée de biens d'avec son mari. Pour extrait, certifié conforme, par moi, avoué-licencié soussigné, Saumur, le dix-neuf novembre mil huit cent soixante-quinze. (564) L. ALBERT.

Etude de M<sup>r</sup> ERNEST BARRION, avoué-licencié à Bressuire, rue Notre-Dame, 9.

**VENTE PAR LICITATION DE LA MÉTAIRIE DE POYNOT**

Située commune de Massais, canton d'Argenton-Château, arrondissement de Bressuire.

Le dimanche 5 décembre 1875, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>r</sup> CHARIER, notaire à Argenton-Château, il sera procédé à l'adjudication publique et aux enchères, en un seul lot, de la métairie de Poynot, située commune de Massais.

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardins, prés, pâtis, terres labourables, bois taillis ; le tout d'une contenance de 67 hectares 88 ares 85 centiares.

Cette métairie, située près de la grande route qui conduit d'Argenton-Château à Cersay, est d'un accès facile.

L'adjudication aura lieu sur la mise à prix de 70,000 fr.

Pour connaître les conditions de l'adjudication, s'adresser à M<sup>r</sup> CHARIER, notaire à Argenton-Château, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M<sup>r</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE OU A LOUER UN JARDIN**

Rue Saint-Lazare, 34. S'adresser audit notaire. (490)

Etude de M<sup>r</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE Ensemble ou séparément.**

Commune de Dampierre, rue Morin.

1° Une maison, composée de salon, salle à manger, cuisine, trois chambres à coucher, servitudes complètes, cour, vastes caves avec pressoir.

2° Un jardin, bien affrûité, contenant 12 ares.

3° Un clos de vigne blanche, contenant 35 ares.

4° Un clos de vignes blanche et rouge, contenant 77 ares, dit le Clos-de-Tussay. S'adresser audit notaire. (438)

Etude de M<sup>r</sup> GIRAULT, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire).

**A VENDRE A L'AMIABLE,**

**En totalité ou par parties, LE DOMAINE DE**

**LA CHEVALERIE**

Situé à mi-côte, entre Bourgueil et Saint-Nicolas,

Contenance : 31 hectares 44 ares 61 centiares ; — deux corps de fermes ; — vignes, premier cru de Saint-Nicolas ; — terres labourables ; — prairies ; — eaux vives ; — magnifique pièce d'eau empoissonnée ; — vue splendide ; — produit et agrément.

S'adresser à MM. CARRÉ, marchands de fers à Bourgueil, et RUESCHE-SAINSON, expert à Restigné, et audit M<sup>r</sup> GIRAULT, notaire. (550)

Etude de M<sup>r</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE,**

**UNE MAISON**

Située à Saumur, à l'angle de la rue de la Fidélité et de la rue Saint-Nicolas, et portant sur cette rue les n° 29 et 31.

Cette maison est occupée par M. Bodin-Coindreau, épicière, et par M<sup>me</sup> Pasquier-Vinellié et autres. S'adresser, pour traiter, à M. BODIN-COINDREAU, ou à M<sup>r</sup> MÉHOUS, notaire. (540)

**A VENDRE UN BEAU JARDIN**

DE PRODUIT ET D'AGRÈMENT, Situé en la ville de Saumur, D'une contenance de 10 ares, clos de murs, avec pièce d'eau de 8 ares, constructions, pompe, bassin, rocher et volière.

S'adresser à M<sup>r</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur. (522)

Etude de M<sup>r</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A LOUER Pour entrer en jouissance immédiatement,**

**UNE MAISON**

Située à Saumur, place Saint-Nicolas, n° 28,

Appartenant à M. DE LA SELLE. Cette maison est disposée pour servir de restaurant. S'adresser, pour traiter, à M<sup>r</sup> MÉHOUS, notaire. (515)

**A LOUER A partir de Noël 1875,**

**UNE MAISON**

Située rue d'Orléans, n° 87, joignant l'hôtel d'Anjou,

Composée d'un rez-de-chaussée, premier et deuxième étages ; chaque étage est divisé en plusieurs chambres ; caves et greniers, cour, écuries et remises.

S'adresser : Dans la maison, pour la visiter, Et, pour traiter, à M. A. THIERCELIN, rue de la Petite-Bilange, n° 7. (516)

**ENTREPOT DE**

**MARCHANDISES & CONSIGNATIONS ANGERS,**

Rue des Champs-Saint-Martin, 27, en face la gare des marchandises,

**TRÈS-VASTES MAGASINS Couverts et non couverts,**

**GRANDES CAVES, Au jour, au mois, l'année,**

pour toutes espèces de marchandises. Ecrire BOURJUGE. (552)

**HOTEL DE L'ESPÉRANCE**

Rue de la Petite-Bilange, A LOUER Pour la Saint-Jean 1876.

**A LOUER Pour entrer en jouissance de suite,**

**JARDIN DE GRANGE-COURONNE**

Près la Croix-Bourdon, commune de Saint-Lambert,

Comportant environ 90 ares avec toutes les dispositions de puits, bassins et manège nécessaires pour bonne exploitation ; Logement de jardinier bien complet y attendant.

**A AFFERMER Pour la Toussaint 1876,**

**PORTION DE LA FERME DE GRANGE-COURONNE**

Bâtimens d'exploitation et 2 hectares 80 ares environ de terre, affée de bonnes rangées de vigne et d'arbres fruitiers en plein rapport. S'adresser, pour le tout, à M. LORRAIN-HUBLOT, rue d'Orléans.

**M. DARNAUT-YVON, négociant en vins, invite à se faire connaître la personne qui a perdu un titre de 16,000 francs sur l'Etat.**

**UN JEUNE HOMME DEMANDE des parquets à cirer, soit au mois, soit à l'année.**

S'adresser rue du Temple, n° 9, à Saumur.

**RIELLANT DENTISTE**

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

**PAS UN CAPITALISTE ne voudra perdre l'occasion de se procurer gratuitement le Manuel des Capitalistes, contenant des renseignements détaillés sur toutes les Sociétés par actions. Magnifique volume de 400 pages in-8° donné en prime par le Moniteur de la Banque, 52 N° par an, pour 4 fr. Envoi d'un N° gratuit sur demande, 7, rue Lafayette, Paris. (545)**

**CINQ FRANCS PAR MOIS**

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION. Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

**CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris**

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE  
Concile œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Eglise, 8 vol. in-folio. 800 fr.  
Payables 50 francs par trimestre.  
La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natalis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier. 90 fr.  
Vie de la très-sainte Vierge, par Le Mulier, 2 vol. in-8° raisin, illustrés sur acier. Prix des 2 vol. 25 fr.  
La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.  
Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.  
Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.  
DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.  
Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.  
Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.  
Causes célèbres illustrées, 7 vol. in-8°. Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. in-8°. 390 fr.  
POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8°. 32 fr.  
PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr.  
BREHM. La vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr.  
L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.  
BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°. 480 fr.  
CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 100 fr.  
MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 40 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.  
La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules Janin, les titres et les armes en chromo, et tous les portraits, biographies et autographies de chacun des membres de cette famille. 40 planches, riche album de salon. 130 fr.  
OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, ANYOT, LEMERRE, ETC.  
**CRÉDIT MUSICAL**  
Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en genres musicaux édités à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.  
La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.  
Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtées par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix : 30 fr.  
Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.